



TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Anticiper pour mieux réussir !

Une transmission d'entreprise réussie est avant tout une transmission d'entreprise planifiée. Dans cette interview, Anthony Montes, président de l'Association romande Relève PME, partage son regard sur les enjeux de la relève entrepreneuriale et souligne l'importance d'anticiper cette étape clé.

Tribune économique**Monsieur Montes, pourquoi la transmission d'entreprise est-elle devenue un enjeu aussi important pour les PME suisses ?**

La transmission d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu majeur, tant pour les entrepreneurs que pour l'économie suisse. Elle concerne la pérennité de milliers de PME, la préservation des emplois, des savoir-faire et de l'ancrage régional qui font la force de notre tissu économique.

Nous assistons actuellement au départ progressif à la retraite de la génération des baby-boomers, dont une grande partie est à la tête de PME. Ce renouvellement générationnel place un nombre important d'entreprises face à une étape décisive.

Quels sont les principaux défis rencontrés par les cédants ?

Le premier défi reste celui de l'anticipation. Nombreux sont les dirigeants qui repoussent cette réflexion, car la transmission touche à des dimensions à la fois personnelles et émotionnelles.

Il s'agit ensuite de structurer chaque étape du processus : évaluer justement la valeur de l'entreprise, identifier un repreneur disposant des compétences et de la vision nécessaires, anticiper les enjeux fiscaux et juridiques, puis organiser un passage de relais progressif.

Et du côté des repreneurs, quels sont les points d'attention ?

Un repreneur doit comprendre l'entreprise dans sa globalité : son marché, ses clients, ses finances, ses collaborateurs, sa culture et ses perspectives. Reprendre une PME représente une belle opportunité entrepreneuriale, à condition d'être bien préparé. Une transmission réussie requiert de la méthode et un accompagnement adapté.

« Au printemps, quatre ateliers thématiques seront également proposés. Ils aborderont les aspects juridiques et fiscaux, les méthodes d'évaluation, la planification financière ainsi que les étapes pratiques d'une transmission. »

*Anthony Montes,
président de l'Association romande Relève PME*

Quel rôle joue concrètement la plateforme Relève PME ?

Relève PME facilite la cession et la reprise d'entreprises en offrant un cadre neutre, structuré et confidentiel. La plateforme permet aux cédants et aux repreneurs de mieux comprendre les étapes d'une transmission et d'avancer avec davantage de clarté. Elle met également à disposition des informations pratiques, des conseils stratégiques et un réseau d'experts.

Quels types d'experts peuvent accompagner les chefs d'entreprise ?

Une transmission mobilise plusieurs compétences. Selon la situation, il peut être utile de faire appel à des

spécialistes de l'évaluation d'entreprise, à des fiscalistes, à des juristes, à des fiduciaires, à des conseillers financiers ou à des experts en négociation. Relève PME aide les entrepreneurs à identifier les bons partenaires au bon moment. Cet accompagnement permet de sécuriser les étapes clés et de prendre des décisions éclairées.

Quels conseils stratégiques donneriez-vous à un chef d'entreprise qui commence à réfléchir à sa succession ?

Le premier conseil est de commencer tôt. Une transmission se prépare idéalement plusieurs années à l'avance. Il est important de réaliser un diagnostic clair de l'entreprise : rentabilité, organisation, dépendance au dirigeant, potentiel de développement et points de vigilance.

Il faut aussi rendre l'entreprise transmissible, avec des processus structurés, une équipe responsabilisée et une stratégie lisible. Une entreprise prête à être transmise doit pouvoir fonctionner sans son fondateur. Enfin, s'entourer d'un regard externe permet d'objectiver la situation et de choisir le scénario le plus adapté.



Quelles solutions existent en Valais pour accompagner concrètement les entrepreneurs ?

En Valais, Relève PME bénéficie d'un partenariat durable avec la FER Valais et la Banque cantonale du Valais. Cette collaboration se concrétise notamment par le traditionnel Rendez-vous de la transmission d'entreprise, prévu le 2 octobre 2026 à la Foire du Valais.

Ce rendez-vous offrira aux cédants et repreneurs un cadre privilégié pour échanger avec des spécialistes et obtenir des conseils concrets. Au printemps, quatre ateliers thématiques seront également proposés. Ils aborderont les aspects juridiques et fiscaux, les méthodes d'évaluation, la planification financière ainsi que les étapes pratiques d'une transmission.

Avec les bons outils, les bons conseils et un réseau d'experts, le passage de flambeau peut devenir une véritable opportunité pour l'entrepreneur, le repreneur et l'économie locale. ■